

Bulletin mensuel

LA SÉQUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - **Juillet** 2026 n°231

INAUGURATION



AMÉNAGEMENT DE VOIES EN AGGLOMÉRATION

**Lutte contre le
moustique tigre**

Page 7

**Programme du
tournoi Carisport**

Page 10

**Ouverture de
l'Agence Postale**

Page 11



Un centre-bourg qui se transforme et se renforce



Installation
d'un office notarial
7 rue du Paradis

L'inauguration des aménagements de la rue de la Grande Fontaine, de l'avenue Martin Luther King et du chemin de la Petite Morinière marque une nouvelle étape dans le développement de notre commune.

Au-delà de l'achèvement d'un chantier, elle symbolise l'aboutissement d'un projet préparé de longue date, avec une ambition simple : améliorer le quotidien de chacun et accompagner le développement de La Séguinière.

Notre commune continue d'accueillir de nouveaux habitants. Cette dynamique est une richesse, mais elle nous engage à adapter nos équipements, nos espaces publics et nos services, tout en préservant la qualité de vie qui fait l'identité de notre territoire.

Les travaux récemment inaugurés s'inscrivent pleinement dans cette volonté. Après les aménagements réalisés rue de la Garenne, cette nouvelle opération a permis de requalifier plusieurs voies structurantes de notre centre-bourg. Notre objectif n'était pas uniquement de rénover ces axes, mais de repenser leur fonctionnement afin de mieux répondre aux usages d'aujourd'hui comme à ceux de demain.

Les nouveaux aménagements permettent d'apaiser la circulation, de sécuriser les intersections et de mieux partager l'espace public entre automobilistes, cyclistes et piétons. Les cheminements ont été rendus plus accessibles et les mobilités douces trouvent désormais toute leur place. Ces améliorations profiteront aussi bien aux enfants qui se rendent à l'école qu'aux familles, aux seniors et à tous ceux qui privilégient la marche ou le vélo dans leurs déplacements.

Parce que l'espace public est aussi un lieu de vie, une attention particulière a été portée à la qualité paysagère du projet. La préservation des arbres, les nouvelles plantations et les aménagements favorisant une meilleure gestion des eaux pluviales participent à embellir durablement notre cadre de vie tout en répondant aux enjeux environnementaux.

Je souhaite remercier les riverains pour leur patience pendant les travaux, ainsi que les habitants qui ont participé à la concertation, les bureaux d'études, les entreprises, les services municipaux, les élus et l'ensemble de nos partenaires qui ont contribué à la réussite de cette réalisation.

Ces aménagements traduisent une vision : celle d'une commune qui prépare l'avenir, qui investit pour améliorer le quotidien de ses habitants et qui renforce l'attractivité de son cœur de ville.

Car le dynamisme d'un centre-bourg ne repose pas uniquement sur la qualité de ses espaces publics. Il dépend aussi de la présence de commerces, de services et de professionnels qui répondent aux besoins des habitants et participent à la vie locale.

À ce titre, je me réjouis de l'installation toute récente d'un office notarial de La Séguinière. Bien qu'il s'agisse d'une initiative privée, cette ouverture constitue une excellente nouvelle pour notre commune et contribue pleinement à renforcer l'offre de services de proximité dont chacun peut bénéficier.

Je souhaite la bienvenue à Maître David DELAFOSSE, spécialiste du droit de la famille, qui est accompagné par Maître Margot LANDEAU pour l'activité immobilière. Leur complémentarité leur permet de proposer une offre complète de services, qu'il s'agisse de gestion de patrimoine, de protection du conjoint, de transmission, d'immobilier ou de tout autre acte de la vie courante nécessitant les conseils d'un notaire.

Je vous invite à leur réserver le meilleur accueil et à ne pas hésiter à franchir les portes de leur étude. Beaucoup l'ignorent encore, mais le conseil du notaire est gratuit. Avant de prendre une décision importante concernant votre patrimoine, votre famille ou un projet immobilier, vous pouvez bénéficier de leur expertise et de leurs conseils en toute simplicité.

Vous pouvez les joindre au 02 72 49 00 12 ou par courriel à david.delafosse@notaires.fr.

Cette nouvelle installation illustre le dynamisme de notre commune et la confiance que des professionnels accordent à son avenir. Chaque nouveau service qui s'implante renforce l'attractivité de La Séguinière et facilite le quotidien de ses habitants.

À l'heure où cette édition de votre magazine accompagne le début de la période estivale, je souhaite à chacune et à chacun de très belles vacances.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour poursuivre ensemble les projets qui façonnent l'avenir de notre commune. D'ici là, profitez pleinement de l'été.

Bel été à toutes et à tous !

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

NAISSANCE

01/06 Mahé HETTICH

MARIAGE

20/06 Séverine BACONNET
et Olivier NICOT

DÉCÈS

07/06 Maurice DANET
92 ans

04/07 Aline CHOTARD
Née BIOTTEAU - 67 ans

Autres infos

EN COUVERTURE

Aménagement de voies en agglomération
Avenue Martin Luther King
Samedi 4 juillet 2026

Édition n°231 mise en ligne sur le site
internet www.mairie-laseguiniere.fr
le jeudi 9 juillet 2026

**BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA SÉGUINIÈRE**
N°ISSN : 2802-9046



Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication :
Philippe UZUREAU
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier 100% recyclé DCP Green



Suivez-nous sur les
réseaux sociaux

COMMUNE DE LA SÉGUINIÈRE

Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tel. 02 41 56 90 53

Mail accueil@mairie-laseguiniere.fr



Dimanche 21 juin

Kermesse de l'école privée

Le dimanche 21 juin, l'école Notre-Dame a célébré sa traditionnelle kermesse annuelle. Initialement prévue dans l'espace vert situé à l'arrière de la mairie, la manifestation a dû être relocalisée en raison des fortes chaleurs. Afin d'assurer le confort et la sécurité de tous, les festivités se sont finalement déroulées dans la salle des fêtes et le restaurant scolaire, en partie climatisés.

Ce changement de dernière minute n'a en rien entamé la bonne humeur des enfants, des familles et des nombreux bénévoles, qui ont pleinement profité de cette belle journée de fête.

L'équipe pédagogique, ainsi que les bénévoles de l'APEL et de l'OGEC, ont tenu à remercier chaleureusement la municipalité pour la mise à disposition des locaux, qui a permis le maintien de cet événement très attendu.



Samedi 27 juin

Fête de l'école publique

L'Association des Parents d'Élèves de l'école Marcel Luneau a organisé sa fête des écoles dans la salle omnisport du complexe sportif Pierre de Coubertin le samedi 27 juin.

En raison des fortes chaleurs annoncées et en concertation avec la direction de l'établissement, l'APE a décidé d'avancer l'horaire du spectacle des enfants pour garantir confort et bien-être des enfants et des spectateurs. Le spectacle s'est ainsi déroulé de 9h30 à 11h00 (au lieu de l'horaire initialement prévu pour débiter à 15h00).

Le reste du programme de la journée est demeuré inchangé.



Informations Municipales et Intercommunales

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Malgré les fortes chaleurs de ces dernières semaines, les Ziniérais ont su adapter leurs habitudes, et c'est tant mieux ! Un grand merci à tous les visiteurs qui continuent de faire vivre notre marché et nos commerces de proximité.

Pendant les mois de juillet et d'août, plusieurs commerçants seront présents pour vous accueillir chaque mercredi, tandis que d'autres feront une pause estivale avant de retrouver les étals à partir du mercredi 2 septembre.

Spécialités / Mois	Juillet	Août
Fruits et légumes (Richou)	15, 22, 29	5, 26
Fromager (Beillevaire)	Absent	Absent
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	15, 22, 29	5, 19, 26
Poissonnier (La Balade d'Antho)	15, 22, 29	19, 26
Crêpes – Galettes (Mimi La Rozelle)	Si le climat le permet	Absent
Association Amitié Sandogo	Absent	Absent
Pommes (GAEC Augereau)	Absent	Absent

En raison de l'absence des commerçants, il n'y aura pas de marché le 12 août. Le poissonnier et le cuisinier asiatique seront de retour le 19 août et le marchand de fruits et légumes le 26 août.

Pain : les informations utiles pendant l'été

Afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement en pain durant la période estivale, voici les principales informations à retenir :

- Boulangerie MABIT : fermeture du 10 au 30 août. Pendant cette période, le distributeur de pain situé sur le parking de la boulangerie sera alimenté par un boulanger partenaire.
- Boucherie LSV (rue du Paradis) : fermeture du 2 au 24 août. Le dépôt de pain sera assuré jusqu'au 1er août, puis reprendra à partir du 25 août.
- COCCI MARKET (rue de la Garenne) : le magasin reste ouvert tout l'été. Le dépôt de pain est assuré 7 jours sur 7, pendant les horaires d'ouverture du commerce.

CONFÉRENCE DES FINANCEURS

Des activités pour les seniors

Le CCAS, avec le soutien du Département de Maine-et-Loire dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, poursuit la mise en place d'actions destinées aux habitants de 60 ans et plus.

Ces activités ont pour objectif de favoriser le bien-vieillir, de préserver l'autonomie et de maintenir le lien social. Les informations sur les prochaines animations seront communiquées au fur et à mesure de leur programmation.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une journée de sensibilisation pour les seniors

Le département et la commune proposent une journée de prévention routière destinée aux personnes de 60 ans et plus, le vendredi 16 octobre, de 9 h à 17 h, salle Dronneau.

Cette journée, limitée à 12 participants, comprendra une partie théorique et une mise en pratique. Chaque participant devra prévoir son pique-nique. Inscription obligatoire en mairie.

DANSE EN LIGNE

Des places sont encore disponibles

Il reste quelques places pour les cours de danse organisés le jeudi matin. Vous souhaitez reprendre une activité physique dans une ambiance conviviale ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie pour connaître les modalités d'inscription.

TRANSPORT SOLIDAIRE

La commune recherche un chauffeur bénévole

Le service de transport solidaire recherche un chauffeur bénévole supplémentaire. L'engagement représente environ 4 à 5 déplacements par semaine, avec une semaine de permanence par trimestre en qualité de titulaire, ainsi qu'une semaine en tant que suppléant.

Si vous souhaitez consacrer un peu de votre temps à un service utile et apprécié des habitants, contactez la mairie.

OFFRE D'EMPLOI

Agent d'entretien des salles municipales

La commune recherche une personne pour assurer le nettoyage des salles municipales, notamment dans le cadre d'un remplacement à l'école. Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur candidature à la mairie.

RÉGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le registre communal est ouvert tout au long de l'année.

En cette période de fortes chaleurs, les personnes âgées, isolées ou fragilisées sont invitées à s'y inscrire afin de pouvoir être contactées par les élus ou les services municipaux en cas de besoin.

Les membres de la commission Affaires sociales assurent un suivi régulier des personnes inscrites par téléphone ou, si nécessaire, lors de visites à domicile. Pour tout renseignement ou pour une inscription, contactez la mairie.

DON DU SANG

Un geste essentiel de solidarité

La prochaine collecte de don du sang se tiendra le jeudi 10 septembre, de 16h à 19h30, à la Salle des Fêtes. Cette collecte est organisée par le Centre communal d'action sociale (CCAS), en partenariat avec l'Établissement Français du Sang (EFS).

Afin de garantir la meilleure organisation possible et de réduire le temps d'attente, il est impératif de s'inscrire préalablement en ligne sur le site : dondesang.efs.sante.fr

Chaque don est précieux et contribue directement à sauver des vies. Les besoins en produits sanguins restent constants et la mobilisation de chacun est indispensable pour répondre aux urgences médicales et aux soins quotidiens des patients. Que vous soyez donneur régulier ou que vous souhaitiez faire votre premier don, votre participation compte.

En donnant votre sang, vous offrez bien plus qu'un moment de votre temps : vous offrez une chance de vivre.

DÉCHÈTERIES ET COLLECTES

Nouvelle organisation estivale

Afin d'anticiper les épisodes de fortes chaleurs, de préserver la santé des agents et de garantir la continuité du service public, Cholet Agglomération met en place une organisation estivale spécifique pour les déchèteries et les collectes des déchets ménagers du 15 juin au 30 août.

Cette organisation privilégie les ouvertures en matinée et en début d'après-midi afin de limiter l'exposition aux fortes chaleurs, tant pour les usagers que pour les agents. Elle permet également une meilleure lisibilité du service grâce à des horaires homogènes sur toute la saison, évitant ainsi les changements hebdomadaires parfois sources de confusion.

Pour les déchèteries les plus proches de la commune, les horaires sont les suivants :

- **Cholet (le Cormier) : du lundi au samedi de 7h à 14h30, et le dimanche de 9h 30 à 12 h ;**
- **Saint-Léger-sous-Cholet (l'Eriboire) : du lundi au samedi de 8h30 à 14h30.**

Concernant la collecte des ordures ménagères et des emballages, les usagers sont invités à continuer de sortir leurs bacs conformément au calendrier habituel, la veille au soir du jour de collecte.

Toutefois, en cas de fortes chaleurs, certaines tournées pourront être exceptionnellement décalées en soirée ou durant la nuit afin de protéger les agents de collecte. Il est donc recommandé de laisser les bacs présentés jusqu'au passage effectif du service de collecte.

AGENCE POSTALE

Démarrage de l'activité

Depuis le 9 juin dernier, l'agence postale communale est installée au sein de la mairie de La Séguinière. Les horaires d'ouverture sont les suivants : mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00.

Pour rappel, les services proposés dans cette agence postale communale comprennent notamment : le retrait de lettres et colis, l'affranchissement et la vente de timbres, la vente d'enveloppes et d'emballages prêts à envoyer, le dépôt de courrier et de colis, ainsi que le retrait d'espèces sur compte courant (dans la limite de 500 € sur 7 jours glissants). Un libre-service numérique sera également mis à disposition.

L'inauguration de ce nouvel espace a eu lieu le jeudi 25 juin en présence des représentants de La Poste (voir page 11).



Ouverture de l'Agence Postale
Mardi 9 juin 2026

CHATS ERRANTS

Identification et stérilisation

À l'occasion de la Semaine Nationale de l'identification des Chiens et des Chats, qui s'est tenue du 15 au 21 juin dernier, la commune souhaite rappeler aux propriétaires d'animaux leurs obligations en matière d'identification et les sensibiliser à l'importance de la stérilisation afin de prévenir la prolifération des animaux errants.

L'identification des chiens et des chats n'est pas une simple formalité administrative : elle constitue une obligation légale et un acte de protection essentiel pour l'animal comme pour son propriétaire.

Pourquoi faire identifier son animal ?

L'identification est obligatoire pour tous les chiens et tous les chats. Elle doit être réalisée avant l'âge de 4 mois pour les chiens et avant l'âge de 7 mois pour les chats. Elle est également obligatoire avant toute cession, qu'elle soit gratuite ou payante.

Identifier son animal permet :

- d'être officiellement reconnu comme son détenteur ;
- de faciliter les démarches administratives ;
- de retrouver plus rapidement son animal en cas de perte, de fugue ou de vol ;
- de voyager à l'étranger avec son compagnon dans le respect de la réglementation.

L'identification repose sur la pose d'une puce électronique par un vétérinaire, l'établissement d'une carte d'identification et l'enregistrement de l'animal dans le fichier national I-CAD.

Chaque année, de nombreux animaux perdus sont restitués à leur propriétaire grâce à leur identification. À l'inverse, un animal non identifié a beaucoup moins de chances de retrouver son foyer.

La stérilisation :

Un geste responsable et indispensable

Si l'identification est obligatoire, la stérilisation constitue quant à elle le moyen le plus efficace pour limiter la prolifération des chats errants.

Une chatte peut avoir plusieurs portées par an et être à l'origine, en quelques années seulement, de dizaines voire de centaines de descendants. Sans maîtrise des reproductions, les populations de chats errants augmentent rapidement et deviennent difficiles à réguler.

La municipalité encourage donc fortement les propriétaires à faire stériliser leurs animaux afin d'éviter les naissances non désirées et de contribuer à la maîtrise des populations félines sur le territoire communal.

La lutte contre l'errance animale :

Une responsabilité collective

La prolifération des chats errants est aujourd'hui une préoccupation dans plusieurs quartiers de la commune. De nombreux habitants font part de nuisances liées à leur présence croissante.

Les chats errants peuvent en effet porter atteinte à la biodiversité locale en prédatant les oiseaux et d'autres petits animaux. Ils peuvent également occasionner des désagréments pour les riverains : dégradations dans les jardins, destruction de jeunes plantations ou de semis, marquages territoriaux et nuisances sonores, notamment lors des périodes de reproduction.

Afin de limiter ces phénomènes, il est également demandé aux habitants de ne pas nourrir les chats dont ils ne sont pas propriétaires. Bien que motivée par de bonnes intentions, cette pratique favorise le regroupement des animaux, leur installation durable à proximité des habitations et l'augmentation de leur nombre.



Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le 7 septembre 2026. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Lors de la séance du conseil du 3 juillet dernier ont été votées les délibérations suivantes :

- Maison rue du Paradis – Fixation du prix de vente
- Maison du Vieux Pont – Actualisation du plan de financement
- Cession du cabinet médical – Calcul des charges
- Programmation prévisionnelle des investissements structurants
- Lotissement de la Surchère 2 – Ventes de lots
- Lotissement Cœur de Bourg – Raccordement du programme locatif
- Contrôle du mobilier sportif – Groupement de commande 2027-2031
- Acquisition de terrains non constructibles rue de la Paix
- Programme voirie 2026 - Attribution du marché

- Rappel à la loi – Participation au remboursement de dégradation
- Accident en agglomération – Participation du tiers responsable
- Rénovation d'éclairage public – Rue des Jonquilles, rue des Coquelicots et av. de Villandry
- Moustique tigre – Référént et démarche collective de lutte
- Lotissement de La Surchère 2 – Avenant n°2 au marché de travaux
- Agence postale communale – Participation de La Poste
- Marché santé pour les agents communaux – Temps d'échange
- Pause méridienne – Protocole de prise en charge
- Renouvellement du serveur de la mairie – Choix du prestataire



Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune www.mairie-laseguiniere.fr et sur le totem tactile à l'extérieur de la mairie.

JARDINS PARTAGÉS

Une belle journée de partage sous le soleil



Les jardiniers entourés de visiteurs et d'élus
Samedi 13 juin 2026



À l'occasion du week-end national « Bienvenue dans mon jardin », organisé par le CPIE Loire Anjou, les jardiniers des jardins partagés de La Séguinière ont ouvert leurs portes au public le samedi 13 juin dernier.

Sous un beau soleil printanier, quelques visiteurs sont venus découvrir cet espace de jardinage collectif situé en bord de Moine, à proximité du Moulin de la Cour. Pour les accueillir dans une ambiance chaleureuse, les jardiniers avaient aménagé un espace extérieur de collation propice aux échanges et aux discussions autour des pratiques de jardinage au naturel.



Opération « Bienvenue dans mon jardin »

Créés par la commune en 2013, les jardins partagés comptent aujourd'hui 13 jardiniers qui cultivent chacun une parcelle, ou « planche », d'une superficie comprise entre 25 et 40 m², moyennant une cotisation annuelle de 25 €. Installé sur un terrain particulièrement bien exposé, ce lieu est devenu au fil des années un véritable espace d'apprentissage, de partage et de convivialité.

Parmi les premiers jardiniers, certains sont toujours présents, à l'image d'Emmanuel Veillet. D'autres ont rejoint l'aventure dans les années qui ont suivi la création des jardins, comme Yves Jarry ou Isabelle Murzeau. Le groupe évolue régulièrement avec l'arrivée de nouveaux jardiniers, assurant ainsi le renouvellement des expériences et des connaissances.

L'une des particularités de ces jardins est leur gestion entièrement respectueuse de l'environnement. Conformément aux principes défendus par le CPIE, aucun engrais chimique ni produit phytosanitaire n'y est utilisé. Les jardiniers privilégient les méthodes naturelles et partagent volontiers leurs conseils, leurs expériences et leurs savoir-faire. Cette entraide favorise une progression constante dans la maîtrise des techniques de culture et permet de découvrir des variétés originales, parfois anciennes ou oubliées, rarement présentes sur les étals du commerce.

Comme le souligne Julie Barreau, adjointe à la municipalité, l'intérêt pour ces jardins ne se dément pas : une liste d'attente est maintenue en permanence et chaque départ est rapidement suivi par l'arrivée d'un nouveau jardinier.

La mutualisation est également au cœur du fonctionnement du site. Un cabanon commun permet de stocker et de partager les outils. Cette année, les jardiniers ont notamment acquis ensemble une grelinette, outil particulièrement apprécié pour ameublir la terre tout en préservant sa structure.



Focus sur le compostage

Le composteur collectif est désormais pleinement opérationnel. Alimenté régulièrement par les déchets végétaux issus des parcelles, il fait l'objet d'une gestion rigoureuse par les jardiniers. L'équilibre entre matières sèches et matières humides est soigneusement respecté afin de garantir une bonne décomposition.



Site de compostage

Après plusieurs mois de maturation, le compost obtenu est utilisé comme amendement organique naturel sur les différentes parcelles. Cette ressource précieuse améliore la qualité du sol, favorise la vie microbienne et limite le recours à des apports extérieurs. Une démarche vertueuse qui illustre parfaitement l'esprit des jardins partagés : **produire localement, valoriser les ressources naturelles et transmettre des pratiques respectueuses de l'environnement.**

MOUSTIQUE TIGRE

Chacun doit agir pour limiter sa prolifération

Présent sur la commune depuis 2023, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) poursuit son implantation sur l'ensemble du territoire. Reconnaisable à sa petite taille et à ses rayures noires et blanches, il peut être vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya ou le virus Zika.



Le 1er juin dernier, la commune a participé à une réunion d'information organisée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire consacrée à la prévention de ces maladies. À cette occasion, il a été rappelé que la lutte contre le moustique tigre constitue un enjeu important de santé publique et repose avant tout sur la suppression des lieux où il pond ses œufs.

Contrairement aux idées reçues, le moustique tigre se développe principalement dans de petites quantités d'eau stagnante créées par l'activité humaine : soucoupes de pots de fleurs, récupérateurs d'eau, gouttières encombrées, jouets laissés à l'extérieur, seaux, bâches ou encore récipients divers.

CHACUN PEUT AGIR AVEC DES GESTES SIMPLES

- ✓ *Vider régulièrement tous les récipients pouvant contenir de l'eau stagnante*
- ✓ *Couvrir ou protéger les récupérateurs d'eau de pluie*
- ✓ *Ranger les objets susceptibles retenir de l'eau*
- ✓ *Entretien des gouttières et les systèmes d'évacuation*
- ✓ *Couvrir les bassins et les bacs à sable lorsqu'ils ne sont pas utilisés*
- ✓ *Supprimer les gîtes larvaires présents dans les jardins et cours,*
- ✓ *Signaler la présence du moustique tigre en mairie*



Mieux vaut quelques minutes aujourd'hui pour éviter des nuisances demain !

Un plan communal de lutte contre le moustique tigre

Afin de limiter sa prolifération et de protéger la population, le Conseil municipal a décidé la mise en œuvre d'un Plan communal de lutte contre le moustique tigre.

Dans ce cadre, Serge Guinaudeau, adjoint à l'urbanisme et aux travaux, a été désigné référent communal « Moustique tigre ». Il assurera le lien avec les services de l'État et l'ARS, coordonnera les actions de prévention et suivra l'évolution de la situation sur le territoire communal.

Les bons réflexes à adopter chez soi

Près de 80 % des gîtes larvaires se trouvent dans les propriétés privées. Chacun peut donc contribuer efficacement à la lutte contre le moustique tigre en appliquant quelques gestes simples :

- Vérifier et vider les soucoupes sous les pots
- Couvrir les récupérateurs d'eau,
- Eliminer les objets inutiles pouvant retenir l'eau
- Entretien jardin, terrasses et abords.

Une mobilisation collective indispensable

La lutte contre le moustique tigre est l'affaire de tous. Les actions menées par la commune ne pourront être pleinement efficaces qu'avec la participation active des habitants.

Quelques minutes consacrées chaque semaine à vérifier son jardin ou ses extérieurs peuvent faire la différence.

La commune poursuivra régulièrement ses actions d'information et de sensibilisation afin d'accompagner chacun dans cette démarche.

Q LE MOUSTIQUE TIGRE EN QUELQUES REPÈRES

D'où vient-il ?

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) s'est progressivement implanté dans de nombreux pays à travers le monde. En France, sa présence est observée depuis le début des années 2000 et il poursuit son expansion sur l'ensemble du territoire.

Comment le reconnaître ?

Le moustique tigre est plus petit qu'un moustique classique. Il mesure généralement entre 5 et 7 millimètres.

Ses principales caractéristiques sont :

- **un corps noir ;**
- **des rayures blanches sur les pattes ;**
- **une ligne blanche visible sur le thorax.**

Son vol est discret et il se déplace généralement à faible distance de son lieu de naissance.

Quand est-il actif ?

Contrairement au moustique commun qui pique surtout à la tombée de la nuit, le moustique tigre est principalement actif durant la journée, avec une activité plus marquée tôt le matin et en fin d'après-midi. Il apprécie particulièrement les zones habitées et les jardins où il trouve facilement de petites réserves d'eau pour se reproduire.

Pourquoi est-il considéré comme un enjeu de santé publique ?

Dans la majorité des cas, sa piqûre provoque une réaction comparable à celle d'un moustique ordinaire : rougeur, démangeaisons et gêne locale.

Cependant, lorsqu'il pique une personne infectée puis une autre personne, il peut transmettre certaines maladies virales appelées « arboviroses », parmi lesquelles : la dengue, le chikungunya et le virus Zika.

Le saviez-vous ?

Une simple soucoupe sous un pot de fleurs, un arrosoir oublié ou une gouttière obstruée peuvent suffire à permettre le développement de centaines de larves.

Supprimer les eaux stagnantes reste aujourd'hui le moyen le plus efficace de lutter contre le moustique tigre.



Un petit geste aujourd'hui pour un été plus serein !

SIGNELEZ SA PRÉSENCE

Vous pensez avoir repéré un moustique près de chez vous ? Signalez-le en mairie.



Un nouvel aménagement pour un quartier plus sûr, plus vert et plus agréable à vivre



Après l'effacement des réseaux en 2023, la commune a engagé entre novembre 2024 et juin 2025 un vaste programme de requalification de la rue de la Grande Fontaine, de l'avenue Martin Luther King et du chemin de la Petite Morinière.

Un investissement majeur inauguré le 4 juillet 2026.

L'inauguration du 4 juillet 2026 en présence de M. Nicolas DUFAUD - Sous-préfet de Cholet



Accompagner le développement de la commune

Avec plus de 4 300 habitants, La Séguinière poursuit son développement et adapte ses équipements pour répondre aux besoins des habitants.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie globale de revitalisation du centre-bourg : améliorer le cadre de vie, soutenir les commerces et services de proximité et favoriser les déplacements du quotidien.



Une place renforcée pour les mobilités douces

Les cyclistes bénéficient d'aménagements adaptés avec des chaudiours et des chemements mieux identifiés. L'objectif : encourager les déplacements doux et faciliter les liaisons entre les quartiers, les écoles, les équipements et les commerces.



Davantage de végétation et de qualité paysagère

De nouveaux arbres, massifs paysagers et noues végétalisées ont été créés pour embellir le quartier, favoriser l'infiltration des eaux pluviales et lutter contre les îlots de chaleur. Les matériaux choisis privilégient les surfaces perméables et durables.



Une voirie plus sûre pour tous

La création d'une zone 30, la reconfiguration des carrefours et la mise en place de plateaux surélevés permettent de réduire la vitesse et de sécuriser les déplacements. Les trottoirs élargis et mis aux normes facilitent les chemements des piétons, notamment des personnes à mobilité réduite.



Une démarche concertée

Une réunion publique a été organisée en janvier 2024 avec les riverains. Leurs remarques ont permis d'enrichir le projet : stationnement, plantations, circulations... Un dialogue essentiel pour un aménagement efficace et adapté aux usages de chacun.



Les principales réalisations

Réfection complète des chaussées	✓
Mise en accessibilité des trottoirs	✓
Création de cheminements cyclables (chaucidouss)	✓
Réorganisation du stationnement	✓
Création d'espaces végétalisés	✓
Plantation de nouveaux arbres	✓
Traitement des eaux pluviales	✓
Dispositifs de réduction de vitesse	✓
Mise en zone 30	✓

Les chiffres clés

	Longueur aménagée 735 mètres
	Effacement des réseaux 2023
	Début des travaux Novembre 2024
	Fin des travaux Mai 2025
	Inauguration 4 juillet 2026
	Population communale 4 365 habitants

AVANT



APRÈS



LE COÛT DE L'OPÉRATION

Travaux préparatoires (2023)

Nature des travaux	Montant HT
Participation communale effacement réseaux électriques et éclairage public	60 477 €
Prise en charge Syndicat d'Énergie (SIEML)	219 320 €
Génie civil télécommunications	118 711 €
TOTAL EFFACEMENT DES RÉSEAUX	398 508 €

Travaux de requalification (2024-2025)

Nature des travaux	Montant HT
Voirie et réseaux divers (Eurovia)	829 220 €
Espaces verts (Arbora)	136 357 €
TOTAL MARCHÉS DE TRAVAUX	965 577 €

Etude et maîtrise d'œuvre

Nature des dépenses	Montant HT
Maîtrise d'œuvre et études	50 570 €
Prestations complémentaires	4 728 €
TOTAL DES ÉTUDES	55 298 €

COÛT GLOBAL DE L'OPÉRATION HT

Travaux	1 364 085 €
Études et honoraires	55 298 €
TOTAL	1 419 383 €

LE PLAN DE FINANCEMENT

Financier	Montant	%
Etat DETR	287 299 €	20%
Département Am.police	38 676 €	3%
SIEML	219 320 €	15%
Commune	874 088 €	62%
TOTAL	1 419 383 €	100%

“ Cette opération constitue l'un des investissements les plus importants du mandat précédent. Elle améliore durablement la sécurité des déplacements, favorise les mobilités douces et participe à l'embellissement de notre centre-bourg tout en préparant l'avenir de La Séguinière.

Guy Barré - Maire

TOURNOI CARISPORT

La Séguinière une nouvelle fois mobilisée

Les 1er et 2 août prochains se déroulera la 34^e édition du tournoi Carisport, devenu au fil des années une référence nationale pour les jeunes footballeurs de moins de 19 ans issus des centres de formation professionnels.



UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE

Douze clubs professionnels participeront à cette édition 2026 : Montpellier, Laval, Marseille, Le Havre, Metz, Angers, Caen, Brest, Saint-Étienne, Rennes, Lyon et Strasbourg.

Ces jeunes talents, souvent aux portes du professionnalisme, offriront au public un spectacle sportif de très grande qualité.

Comme chaque année, les joueurs sont accueillis dans les familles des communes partenaires du tournoi. Une équipe est affectée à chaque commune et les jeunes sont hébergés à raison de deux joueurs par famille.

À La Séguinière, ce sont les joueurs et dirigeants du Stade Malherbe de Caen qui seront accueillis dès le jeudi soir. Une douzaine de familles Zini-raises participent à cette belle aventure humaine. Souvent fidèles depuis plusieurs années, elles ont créé de véritables liens d'amitié avec les jeunes accueillis.

UNE ORGANISATION RODÉE ET SOLIDAIRE

Depuis trois ans, La Séguinière accueille également des rencontres du tournoi. Cette évolution s'explique par la nécessité de disposer à la fois de terrains en herbe et de terrains synthétiques. Les conditions climatiques et les restrictions d'arrosage ont parfois rendu l'organisation plus complexe sur les seules pelouses naturelles.

Afin de garantir le bon déroulement de la compétition quelles que soient les conditions météorologiques, les communes retenues disposent désormais des deux types d'installations. Lorsque cela est possible, les matchs se déroulent néanmoins prioritairement sur les terrains en herbe.

Grâce à une organisation parfaitement rodée et à l'engagement des nombreux bénévoles, chacun sera accueilli dans les meilleures conditions pour partager un moment de sport, de convivialité et de solidarité.

FAIRE DU BIEN PAR LE SPORT

Douze équipes tenteront ainsi de succéder à Angers SCO, vainqueur de l'édition 2025.

Au-delà de l'aspect sportif, Carisport demeure avant tout une formidable aventure solidaire.

Les bénéficiaires du tournoi permettent de financer du matériel sportif destiné aux personnes en situation de handicap ou accueillies dans des structures spécialisées.

Depuis la création du tournoi en 1992, 330 projets ont été soutenus pour un montant total de 813 675 euros.

En 2025, les dons ont permis de financer 11 projets pour un total de 19 129 € dont :

- cinq vélos pour la Maison Rochas à Mesnil-en-Vallée ;
- un vélo pousseur pour la MAS Opaline de Savenay ;
- du matériel multisports pour le GEM La Compagnie à Beaupréau.

LES AVENTURES DE SUZETTE ou la chronique du CLIC

Mois de juillet 2026

À 72 ans, Suzette n'est pas du genre à "tricoter en attendant que le temps passe". Entre ses cours d'aquagym et ses ateliers numériques, son agenda est plus chargé que celui d'un ministre. Mais ce matin-là, l'effervescence est d'un autre ordre : c'est le grand départ pour l'Irlande.



Sa valise à pois est bouclée, ses lunettes de soleil sont sur le nez, mais Suzette a un dernier arrêt crucial à faire avant de filer vers sa destination de vacances.

Elle pousse la porte du CLIC avec son dynamisme habituel. Derrière leurs bureaux, les coordinatrices lèvent les yeux, surprises et ravies.

« Suzette ! Vous n'êtes pas censée être en route pour l'aéroport ? » s'exclame une coordinatrice en riant.

Suzette pose un grand sac en papier kraft sur le bureau d'accueil, d'où s'échappe une délicieuse odeur de viennoiseries fraîches.

« Je ne pouvais pas partir sans vous faire un petit coucou ! Je sais que vous, vous ne partez pas encore. Le CLIC reste ouvert tout l'été pour veiller sur tout le monde, alors il fallait bien que je vous apporte de quoi tenir le coup ! »

Pendant que les filles la remercient chaleureusement, Suzette vérifie une dernière fois les détails. Elle sait qu'en son absence, si sa voisine un peu fragile a un souci, l'équipe sera là. C'est cette présence estivale qui lui permet de boucler sa valise l'esprit léger.

Allez, cette fois, j'y vais ! Promis, je vous envoie une carte postale pour décorer le bureau ! lance-t-elle en filant vers son taxi.

Le programme à La Séguinière

Samedi 1er août

Stade Pierre-de-Coubertin
La Séguinière :
14 h 30 : Lyon – Brest
16 h 15 : Brest – Caen
18 h 00 : Caen – Lyon

Le programme complet des autres poules est disponible sur le site www.carisport.fr.

Durée des rencontres :
2 x 20 mn (finale 2 x 25mn)

Dimanche 2 août

La Séguinière recevra l'une des demi-finales à 10 h. Les bénévoles proposeront à cette occasion des petits-déjeuners à la buvette pour les spectateurs souhaitant profiter pleinement de cette matinée sportive.

Au May-sur-Evre : finales de classement à partir de 13 h, finale programmée à 18 h.

U19 Stade Malherbe de Caen Carisport 2025



CLIC IGEAC Centre Local d'Information et de Coordination

Pôle social - 24 avenue Maudet - Cholet
Réception sur rendez-vous
Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 14h00 à 17h00. ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34
clic.choletais@gmail.com
Site Internet : clic-igeac.org

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

à ouvert ses portes en mairie



Inauguration de l'Agence Postale Communale
Jeudi 25 juin 2026 à 11h00



Jeudi 25 juin, élus municipaux, représentants de La Poste et agents communaux se sont réunis en mairie pour inaugurer officiellement la nouvelle Agence Postale Communale, ouverte au public depuis le 9 juin dernier.

Cette ouverture marque une étape importante pour le maintien d'un service de proximité attendu par les habitants. Depuis la fermeture du bureau de poste de la rue de la Paix à l'été 2025, à la suite de problèmes de sécurité sanitaire liés à la présence de radon, les usagers étaient contraints de se rendre dans les communes voisines pour effectuer certaines démarches postales.

Afin de permettre le retour de ce service, la municipalité et La Poste ont travaillé conjointement à l'installation d'une agence postale au sein même de la mairie. Pour accueillir cette nouvelle activité, la banque d'accueil a été entièrement repensée afin de permettre aux agents d'assurer simultanément les missions de la mairie et les services postaux.

Ce nouveau service est assuré par deux agentes communales, Audrey Paquereau et Claire Renaudin, qui ont bénéficié d'une formation spécifique pour accompagner les usagers dans leurs démarches.

Des services essentiels au quotidien

L'Agence Postale Communale permet aux habitants d'accéder aux principales prestations de La Poste : retraits des instances, affranchissement, vente de timbres et d'emballages postaux, retrait d'espèces pour les détenteurs d'un compte à La Banque Postale.

Après quelques semaines de fonctionnement, les habitants commencent déjà à reprendre leurs habitudes et à profiter de la proximité de ce nouveau service.

Des horaires adaptés

Les horaires de l'Agence Postale Communale sont distincts de ceux de la mairie. L'agence est ouverte :

- le mardi de 9 h à 12 h ;
- le jeudi de 9 h à 12 h ;
- le vendredi de 9 h à 12 h ;
- le samedi de 9 h à 12 h.

LES SERVICES DE VOTRE AGENCE POSTALE



Les services postaux ne sont donc accessibles que durant ces quatre matinées, même lorsque la mairie est ouverte sur d'autres créneaux.

Un partenariat solide avec La Poste

La création de cette agence représente un investissement important pour la commune. Des travaux d'aménagement ont été réalisés dans le hall de la mairie afin de créer un espace fonctionnel et sécurisé, pour un montant de 15 860 € hors taxes.

Dans le cadre de son partenariat avec les collectivités accueillant une Agence Postale Communale, La Poste accompagne financièrement la commune à plusieurs niveaux. Elle participe intégralement au financement des travaux d'aménagement, verse une prime exceptionnelle d'installation de 3 000 € et attribue une indemnité compensatrice de fonctionnement de 1 211 € par mois, destinée à couvrir une partie des charges liées à l'exploitation du service.

Quel avenir pour l'ancien bureau de poste ?

Avec l'installation du service en mairie, le local de la rue de la Paix qui accueillait auparavant le bureau de poste ne sera plus loué à cet effet par la commune. Une réflexion sera prochainement engagée afin de déterminer une nouvelle affectation pour ce bâtiment.

Par cette ouverture, la municipalité réaffirme sa volonté de maintenir des services publics de proximité accessibles à tous et remercie La Poste pour son engagement aux côtés de la commune dans la réussite de ce projet.



MAISON DU VIEUX PONT

Participez à sa rénovation !

La maison du Vieux Pont constitue l'un des éléments les plus emblématiques de notre patrimoine communal. Dernière maison du bourg d'autrefois, accrochée au vieux pont du XVI^e siècle et surplombée par l'église Notre-Dame de l'Assomption, inscrite au titre des Monuments historiques, elle témoigne de l'histoire et de l'identité de notre village.

Un projet collectif

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans ce projet ambitieux visant à sauvegarder et réhabiliter cet édifice rare. Au-delà de la préservation du patrimoine, cette opération a pour objectif de redonner vie à ce lieu en lui offrant une vocation sociale, culturelle et intergénérationnelle au service des habitants.

Le coût prévisionnel de l'opération (achat du bien compris) s'élève à 276 496,20 €. Afin de financer ce projet, la commune a sollicité le soutien de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), dont le montant prévisionnel pourrait atteindre 100 000 €.

Par ailleurs, le Conseil municipal a décidé de s'appuyer sur la Fondation du Patrimoine afin d'associer les habitants, les entreprises et l'ensemble des partenaires du territoire à cette démarche de sauvegarde.

Soutenir le projet

Le dossier de souscription publique a été déposé il y a quelques semaines auprès de la Fondation du Patrimoine. Après plusieurs échanges avec celle-ci, un objectif de collecte de 10 000 € a été fixé.

Cette campagne de mécénat populaire permettra à chacun de participer concrètement à la restauration de ce bâtiment chargé d'histoire et de contribuer à la transmission de notre patrimoine aux générations futures.

Parce que la Maison du Vieux Pont appartient à la mémoire collective communale, sa préservation est une responsabilité partagée. Chaque contribution, quelle qu'en soit l'importance, participera à la réussite de ce projet.

Nous reviendrons plus en détail dans un prochain bulletin municipal sur les modalités pratiques de cette souscription, les conditions de participation ainsi que les avantages fiscaux prévus pour les donateurs.



Maison du Vieux Pont
Mercredi 24 juin 2026





« Comme chaque année, l'association Verts Horizons a organisé sa traditionnelle sortie de deux jours les 21 et 22 mai derniers. Très attendue par les adhérents, cette parenthèse hors du quotidien offre l'occasion de découvrir de nouveaux paysages, de partager des moments de détente et de renforcer les liens d'amitié qui font la richesse et la vitalité de l'association.

📍 Cap sur le littoral de Saint-Nazaire

La première journée a conduit le groupe sur la côte atlantique, entre Saint-Nazaire et Sainte-Marguerite. Les marcheurs ont emprunté le célèbre sentier des Douaniers, un magnifique parcours qui longe la corniche surplombant l'océan.

Cette randonnée, à la fois sportive et très nature, a permis de traverser plusieurs plages remarquables : Porcé, Courance, la Petite Vallée et surtout la plage de Saint-Marc, plus connue sous le nom de plage de Monsieur Hulot, rendue célèbre par le film de Jacques Tati tourné sur ce site il y a plus de soixante ans.

Entre falaises, criques et panoramas maritimes, cette première journée a offert aux participants un dépaysement total.

🏰 À la découverte de Pontchâteau et de son Calvaire

Après une courte nuit au gîte du Menhir, les marcheurs ont repris leur périple en direction de Pontchâteau. Une randonnée de 9 kilomètres leur a permis de découvrir cette agréable commune de près de 12 000 habitants et ses environs.

L'après-midi était consacré à la visite du célèbre Calvaire de Pontchâteau, vaste sanctuaire de 14 hectares qui accueille chaque année de nombreux visiteurs.

Cette découverte a permis aux participants de mieux connaître l'histoire de Louis-Marie Grignon de Montfort, figure religieuse marquante de l'époque de Louis XIV. À l'origine de la construction d'un premier calvaire à Pontchâteau, le Père de Montfort a également laissé son empreinte dans notre région. Son passage est notamment rappelé à la chapelle de Toute-Patience, à La Séguinière, tandis que sa statue domine aujourd'hui la Fontaine aux Morts.

VERTS HORIZONS UNE ASSOCIATION OUVERTE À TOUS



Randonnée chaque jeudi, en alternance : le matin à 8 h 30 ou l'après-midi à 13 h 30



Départ place de la mairie (arrivez 10 minutes avant).



Essai gratuit lors d'une randonnée du jeudi



Ambiance conviviale ouverte à tous !



Adhésion annuelle : 7 €.

Toutes les informations sur : verts-horizons.cubeo.com



Plage Saint Marc
Saint-Nazaire
Jeudi 21 mai 2026

La marche : un bienfait pour le corps et l'esprit

Au-delà des découvertes touristiques et patrimoniales, cette sortie illustre parfaitement les nombreux bienfaits de la randonnée pédestre.

Accessible à tous, la marche contribue à entretenir la condition physique, améliore l'endurance, favorise le bon fonctionnement du système cardiovasculaire et aide à préserver les articulations. Elle agit également de manière positive sur le moral en réduisant le stress et en procurant un véritable sentiment de bien-être.

« Marcher en groupe permet en outre de rompre l'isolement, de créer du lien social et de partager des moments de convivialité dans une ambiance détendue ».

VERTS HORIZONS EN CHIFFRES



1 randonnée chaque semaine (le jeudi)



4 randonnées à la journée par an



1 séjour de deux jours au printemps



7 € d'adhésion annuelle



Reprise des randonnées jeudi 10 septembre 8 h 30



Assemblée générale Jeudi 1^{er} octobre 20 h à la salle Prévert



BADMINTON

Séance d'essai et inscriptions

L'association « Badmin'seg » ouvre ses inscriptions à partir du 1er septembre pour la nouvelle saison de badminton.

Les entraînements se déroulent à la salle de l'Arceau, à La Séguinière, selon deux créneaux hebdomadaires :

- le lundi à partir de 20h ;
- le mercredi à partir de 19h30, avec possibilité d'arriver jusqu'à 20h30.

Les personnes souhaitant découvrir l'activité sont invitées à participer à une séance d'essai gratuite. Des raquettes sont mises à disposition sur place.

Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, le Badmin'seg vous accueille dans une ambiance conviviale et détendue.

LES AMIS RÉUNIS

Invitation au voyage

Le club des aînés *Les Amis Réunis* a le plaisir de vous convier à une présentation de ses voyages prévus pour 2027.



Rendez-vous
mercredi 30 septembre
à 15h00 à la salle
Roger Dronneau

Venez découvrir deux destinations d'exception : le Jura et l'Albanie. Entre nature préservée, patrimoine authentique et dépaysement garanti, ces séjours promettent de beaux moments d'évasion.



Cette rencontre sera l'occasion de vous projeter, de poser toutes vos questions et de partager un moment convivial.



Pour plus de renseignements, contacter Mme Lucette Humeau au 06 21 72 17 69

CLASSES 6

Organisation d'un banquet

Vous êtes né(e) en 1946, 1956, 1966, 1976, 1986, 1996 ou 2006 et vous êtes natif(ve) ou nouvel(le) habitant(e) de La Séguinière.

Les Classes 6 vous invitent à célébrer votre changement de dizaine lors d'un grand banquet convivial : **samedi 24 octobre à 12h30 à la salle des fêtes de La Séguinière**

Pour participer ou obtenir des informations, contactez votre référent avant le 30 juin :

- 20 ans : Balthazar Coulon – 06 45 92 14 66
- 30 ans : Teddy Bonnet – 06 16 79 03 46
- 40 ans : Céline Dixneuf – 06 63 73 66 74
- 50 ans : Arnaud Baudry – 06 95 49 81 36
- 60 ans : Bernard Tricoire – 06 33 81 39 48
- 70 ans : J-Marie Hayault – 06 21 02 78 98
- 80 ans : J-Luc Rouleau – 02 41 56 99 24

Bibliothèque « Mille Pages »

La bibliothèque prépare sa saison estivale !

Prêts

Cet été, faites-le plein de lecture ! Du 7 juillet au 29 août, empruntez 10 documents pour 4 semaines (au lieu de 7 livres pour 3 semaines).

Navette

La navette du Réseau fera une pause du vendredi 31 juillet au lundi 31 août. Reprise du service le mardi 1er septembre.

Fermeture estivale

La bibliothèque de La Séguinière sera fermée du dimanche 26 juillet au dimanche 16 août inclus. Réouverture le lundi 17 août à 17h30.

Atelier numérique à la rentrée

Viens t'initier à la programmation robotique avec le robot Thymio !

Mercredi 23 septembre, de 15h à 16h30.

Pour les enfants de 8 à 12 ans.

Gratuit.

Sur inscription sur le portail e-changes à partir du 2 septembre.



COUP DE CŒUR

pour la série "Et chaque fois, mourir un peu" de Karine Giebel.

1^{er} tome - "Blast"

Monter au front sans arme ni gilet pare-balles. Soigner les autres au péril de sa vie. Se sentir utile en ce monde. De Sarajevo à Gaza, en passant par Grozny, Gregory se rend au chevet des sacrifiés sous l'égide de la Croix Rouge internationale.

Il met sa vie en péril, jusqu'au jour où un drame fait de lui une victime de la guerre à son tour.



2^{ème} tome - "Trauma(s)"

Lors d'une dernière mission en Afghanistan, les rôles s'inversent : les humanitaires deviennent des cibles. Après tous les combats qu'il a menés, Gregory va devoir sauver sa propre vie et celle de ses collègues.

Gregory est un héros des temps modernes qui nous permet de garder les yeux grands ouverts sur ce que l'homme est capable de faire subir à ses semblables.

Dans le premier tome, il est un sauveur, dans le second, il doit s'affronter lui-même. Dans cette diologie, puissante et humaniste, l'ombre côtoie la lumière.

Informations pratiques :

Bibliothèque Mille Pages
Rue de l'Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
02 41 56 31 93
bib_seguiniere@choletagglomeration.fr

Le Tennis de table départemental réuni à La Séguinière



Le vendredi 26 juin 2026, l'Espace Prévert a accueilli l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Tennis de Table de Maine-et-Loire. Dirigeants, bénévoles, éducateurs et représentants des clubs du département étaient réunis pour faire le bilan de la saison écoulée et préparer les projets à venir.

Cette rencontre a permis de mettre en avant la belle dynamique du tennis de table, discipline qui bénéficie aujourd'hui d'un regain

d'intérêt au niveau national et qui connaît un développement constant dans notre territoire. Le Choletais possède une véritable tradition pongiste et La Séguinière y prend pleinement sa part grâce au travail mené par La Ség TT.

Le club local poursuit en effet sa progression, avec des résultats sportifs en constante amélioration et l'émergence de jeunes joueurs prometteurs. Fort de ses 79 licenciés, il s'affirme comme un acteur

important de la vie associative locale.

Cette réussite repose autant sur l'investissement des dirigeants, entraîneurs et bénévoles que sur l'esprit de convivialité qui caractérise le club et contribue à sa renommée.

Lors de son intervention, M. le maire a salué l'engagement des bénévoles qui font vivre le sport à La Séguinière. Il a rappelé la richesse du tissu associatif composé de 43 associations dont 13 sportives, rassemblant 1 900 licenciés.

La municipalité remercie chaleureusement le Comité Départemental ainsi que les bénévoles de La Ség TT pour l'organisation de cette AG et leur engagement en faveur du sport et de la vie associative.

Associations et Culture

LES AMIS RÉUNIS

Programme des voyages 2026-2027



L'association Les Amis Réunis, en partenariat avec la société Richou Voyages pour 2027, poursuit son dynamisme en proposant chaque année des escapades conviviales ouvertes à ses adhérents et sympathisants.

Retour sur 2026

Cette année, deux destinations particulièrement sollicités par les participants : en mai, un voyage au Vietnam a conduit un groupe restreint de 21 personnes, le nombre étant limité par le prestataire.



Perspectives 2027

Deux nouveaux voyages proposés

Pour l'année 2027, l'association propose deux nouvelles destinations, avec un nombre de participants non limité.

- ✓ Les inscriptions sont ouvertes dès à présent et jusqu'au mercredi 30 septembre à 15h, à la salle Roger Dronneau. Des représentants de l'agence Richou seront présents pour présenter en détail les programmes.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour tout renseignement, contacter : Mme Lucette HUMEAU, Membre de l'association Les Amis Réunis
Tél. 06 21 72 17 69
ou mail : lucette.humeau@gmail.com

Malgré ce format intimiste, l'ensemble des voyageurs est revenu enchanté de cette découverte de l'Asie du Sud-Est. Le circuit, d'environ quinze jours, s'est concentré sur le Nord du pays avec notamment la baie d'Along et Hanoï, offrant un dépaysement total entre paysages spectaculaires et richesse culturelle.

En septembre, une croisière sur le Rhône viendra compléter la saison. Ce séjour d'une semaine, déjà très attendu, réunira environ 35 participants. Le programme prévoit de belles étapes à Arles avec ses arènes, à Avignon, ainsi qu'un repas dans un restaurant gastronomique emblématique de Lyon, fondé par Paul Bocuse. Une expérience alliant patrimoine, gastronomie et détente.

Du 7 au 13 juin 2027 - Le Jura et la Suisse

Ce séjour de découverte propose un itinéraire riche entre nature et culture : excursions en Suisse à Genève et Lausanne, croisière-déjeuner sur le Doubs, visites d'ateliers artisanaux et dégustations de fromages locaux. Prix par personne : 1 560 € tout compris (susceptible de baisse selon le nombre de participants).

Du 27 sept. au 4 octobre - L'Albanie

Direction un pays encore préservé et authentique, qui s'ouvre progressivement au tourisme. Le circuit permettra de découvrir des sites remarquables tels que la forteresse d'Ali Pacha, la cité antique d'Apollonia, ainsi que de nombreux espaces naturels préservés. Prix par personne : 1 975 € tout compris (susceptible de baisse selon le nombre de participants).



Les Festivités de l'été

UN ÉTÉ PLACÉ SOUS LE SIGNE DU PARTAGE AVEC LE CSI OCSIGÈNE

Cet été, le Centre Socioculturel Intercommunal Ocsigène invite les habitants à participer à plusieurs animations gratuites organisées dans le cadre de sa démarche « Aller vers ». L'objectif : aller à la rencontre des habitants, favoriser les échanges et faire découvrir les actions du centre sur l'ensemble du territoire.

Parmi les rendez-vous proposés, l'« Instant Café » prend ses quartiers d'été. L'équipe d'Ocsigène se déplacera à vélo dans différentes communes pour offrir un café et partager un moment convivial avec les habitants, de 9 h 30 à 11 h 30 :

- **Mardi 30 juin à Saint-Christophe-du-Bois**
- **Mardi 7 juillet à La Romagne**
- **Mardi 21 juillet à La Séguinière**
- **Mardi 28 juillet à Bégrolles-en-Mauges**

En complément, tous les jeudis du 2 au 30 juillet, de 9 h 30 à 11 h 30, les habitants seront accueillis dans les locaux du CSI Ocsigène autour d'un café offert. Ces temps de rencontre permettront d'échanger librement, de découvrir les activités proposées par le centre et de partager des idées ou projets pour le territoire.

L'été sera également rythmé par plusieurs balades contées organisées en partenariat avec les bibliothèques locales. Ouvertes à tous, ces promenades mêleront découverte, lecture et convivialité grâce à la participation de bénévoles lecteurs. Chaque rendez-vous se terminera par un goûter offert par Ocsigène.

Les balades contées auront lieu de 10 h à 12 h :

- **Vendredi 10 juillet à La Séguinière, départ du Moulin de la Cour**
- **Mercredi 22 juillet à Saint-Christophe-du-Bois, départ de l'Arbre du CSI**
- **Mercredi 26 août à Saint-Léger-sous-Cholet, départ de la bibliothèque**

À travers ces animations estivales, le CSI Ocsigène poursuit sa mission de proximité en créant des occasions de rencontre et de partage entre les habitants. Une belle opportunité de faire vivre le territoire tout en profitant de moments chaleureux et accessibles à tous.



INFORMATIONS

18 Rue d'Anjou, 49280 Saint-Léger-sous-Cholet
02 41 56 26 10

GALA DE DANSE & ROLLER

Une dernière ovation pour Jacky Sourisseau



Gala de Danse
Samedi 13 juin 2026



Les 12 et 13 juin, la salle a vibré au rythme du traditionnel gala de danse de la commune. Deux représentations de près de trois heures ont réuni quelque 950 spectateurs sur le week-end, venus applaudir les 250 danseurs et danseuses qui ont donné vie au thème de cette saison : les métiers.

Derrière ce spectacle d'envergure, préparé avec le concours de plus de 70 bénévoles et d'un bureau composé de neuf personnes, se cachait une émotion particulière. Cette édition marquait en effet la dernière participation de Jacky Sourisseau à la direction technique du gala, après plus de trente années d'engagement au service de la vie associative.

Trente ans de passion au service du spectacle

Lorsque Jacky prend en charge la technique du gala en 1995, celui-ci réunit encore gymnastique et danse. Une organisation complexe qui nécessite d'importants moyens techniques et une forte mobilisation des bénévoles et services municipaux. Quelques années plus tard, la décision est prise de séparer les deux manifestations, permettant au gala de danse de trouver sa propre identité.

Professionnel de la sonorisation et de l'éclairage, Jacky met alors son savoir-faire au service de l'association. Année après année, animé par une volonté constante d'amélioration, il contribue à faire évoluer le spectacle jusqu'à atteindre un niveau quasi professionnel.

« Au départ, la gymnastique avait besoin de beaucoup de lumière, alors que la danse en demandait très peu. C'était assez compliqué à gérer », se souvient-il avec le sourire.

Un travail de l'ombre considérable

Si le public ne voit que le résultat final, le travail en coulisses est immense. Montage du matériel, enregistrement des bandes sonores choisies par les professeurs de danse, réglages techniques, programmation des éclairages... Chaque gala représente des dizaines d'heures de préparation.

Pour la seule programmation des lumières, Jacky passait parfois trois nuits entières à enregistrer les séquences et les effets nécessaires aux différents tableaux du spectacle.

Conscient de l'importance de transmettre son expérience, il a soigneusement sauvegardé l'ensemble de son travail et formé plusieurs membres de la section « Mix au Matos », qu'il a lui-même créée. Une transition préparée avec soin qui permettra d'assurer la continuité des futures éditions.

« Je ne m'interdis pas de donner un coup de main de temps en temps, mais je ne veux plus que cela me mobilise tout un week-end », confie-t-il.

Une vie de bénévole bien remplie

Le gala de danse n'est qu'une partie de l'impressionnant parcours associatif de Jacky Sourisseau. Président de l'Entente à ses débuts, impliqué dans l'école de musique, responsable du Téléthon pendant de

nombreuses années, metteur en scène de théâtre, organisateur de spectacles, animateur de la fête des Boudins ou encore créateur de la section technique « Mix au Matos », il a consacré une grande partie de son temps libre à la vie locale.

Parmi ses plus beaux souvenirs figurent les 100 ans de la musique en 1988, avec un son et lumière retraçant l'histoire de la commune, les finales mémorables des galas de danse sur des medleys de Michael Jackson, ou encore les festivités exceptionnelles du passage à l'an 2000, avec un spectaculaire feu d'artifice autour de l'église.

« Depuis tout petit, je voulais faire des spectacles. J'ai fait ce que j'avais envie de faire et j'en retire énormément de satisfaction », résume-t-il.

Une retraite active

Si Jacky choisit aujourd'hui de lever le pied, il ne quitte pas totalement la scène. On pourra encore le retrouver avec son groupe de rock *Grand Lieu*, lors de spectacles et notamment dans le cadre du week-end *On Seg'Art*, où il prépare une adaptation des « *Diablogues* » avec les comédiens Daniel Méron et Véronique Legigan.

Toujours impliqué auprès de « *Mix au Matos* », il continuera également à mettre son expertise au service des associations locales et restera fidèle au rendez-vous du 14 juillet, dont il assurera l'animation du feu d'artifice.

Avant de tourner cette page, Jacky tient à adresser ses remerciements à tous ceux qui l'ont accompagné au fil des années : les bénévoles, les associations, ses collègues de « *Mix au Matos* », mais aussi la commune et les employés municipaux qui ont toujours soutenu ses projets.

Au moment où le rideau tombe sur son 30^{ème} gala, une chose est certaine : derrière les projecteurs, les musiques et les émotions partagées, c'est une part importante de l'histoire associative de la commune qui salue aujourd'hui l'un de ses artisans les plus passionnés.

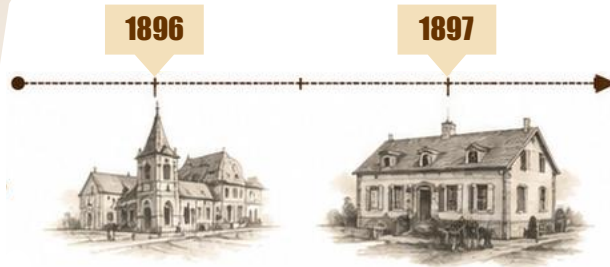


Salle de l'Arceau
Samedi 13 juin 2026

Un jour... une histoire...

Extraits tirés du livre de Georges Michel

« Un siècle de faits divers à travers le journal l'Intérêt Public »



14 juin 1896

DÉCÈS DE M. LE CURÉ

M. l'abbé Cribier, curé de La Séguinière est mort dimanche soir, des suites d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Il était âgé de 55 ans. Ce vénérable prêtre aussi dévoué que charitable était depuis 20 ans à la tête de la paroisse de La Séguinière, et avait su gagner dès le premier jour l'estime et l'affection de tous les habitants de cette importante commune. Ses obsèques ont eu lieu mardi dernier. Beaucoup de personnes de Cholet et des environs s'étaient rendus, nombreux, à La Séguinière se joindre au cortège qui a conduit au champ du repos ce prêtre regretté.



L'abbé Cribier avait également été, pendant 6 ans, vicaire à Notre-Dame de Cholet.

4 octobre 1896

INCENDIE

Mardi dernier, vers 4 heures ½ du matin, un incendie s'est déclaré à l'auberge de l'Espérance, sise commune de La Séguinière et tenue par les époux Grégoire. La maison et tout le mobilier qu'elle contenait ont été la proie des flammes. Le feu a pris naissance dans le grenier, où vers minuit s'était rendue la femme Grégoire pour prendre du bois, ayant un chandelier à la main. On suppose qu'une étincelle a dû tomber sur des copeaux qui auront fini par s'enflammer. Les pertes évaluées à 9 000 francs sont couvertes par une assurance.

11 octobre 1896

CONCOURS AGRICOLE DU CANTON DE CHOLET

La visite des fermes, dans les communes de Cholet, de Saint Christophe et de La Séguinière avait donné au jury l'occasion de constater de grandes améliorations et M. Brosseau, cultivateur à la Grande Chauvière commune de La Séguinière, a eu le premier prix, la médaille d'argent grand module et une grande herse articulée.

Chevaux et juments de 3 ans : 1er prix à M. Chauvaud, cultivateur à la Bâtardière, de La Séguinière, médaille d'argent : 50 francs. 3ème prix à M. Michenaud, cultivateur à la Bergerie de La Séguinière : 25 francs. Taureaux de 2 à 3 ans : 2ème prix à M. Bondu cultivateur à la Fourère de La Séguinière : 35 francs.

28 février 1897

29^{ème} RÉGIMENT DE MOBILES 3^{ème} BATAILLON

Noms des jeunes gens de La Séguinière tués ou morts de maladie pendant la campagne 1870-71 :

Jean-Marie Morinière – Joseph Chupin – Pierre Leclerc – Pierre Jobard – Pierre Chupin – Augustin Bouyer – Baptiste Retailleau.

Ils étaient tous à la 5^{ème} Compagnie.

17 octobre 1897

VOL

Le nommé Louis Babonneau, 41 ans, cultivateur à l'Arceau, commune de La Séguinière, se rendant dans ses champs la semaine dernière, constata qu'un malfaiteur avait défilé les deux roues de sa charrue, qui étaient restées sur place, et qu'il avait emporté l'essieu et la sellette.

L'assemblée dite des Boudins, aura lieu, cette année, le dimanche 24 octobre 1897. Tous les hôtels et cafés seront largement approvisionnés en boudins, saucisses, poisson frais etc... Les marchands étalagistes trouveront aide et protection. Un service d'omnibus fonctionnera dans l'après-midi entre Cholet et La Séguinière.



L'intérêt public : une mémoire du quotidien

Publié de 1859 à 1944, l'Intérêt Public constitue une source exceptionnelle pour comprendre la vie quotidienne des habitants du Choletais et de l'Anjou. Chaque semaine, ce journal relatait les grands événements comme les plus modestes faits de la vie locale : incendies, accidents, fêtes, faits divers, acte de bravoure ou encore conséquence des conflits.

Le travail de recherche réalisé par Georges Michel permet aujourd'hui de redécouvrir ces témoignages précieux qui racontent la vie réelle de nos ancêtres et l'histoire de nos communes.



Article rédigé par :
**HISTOIRE & PATRIMOINE
de La Séguinière**